

Programme

Mac ACS

Maintien et Actualisation des Compétences
de l'Agent Cynophile de Sécurité

de formation

PROGRAMME CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 27 FÉVRIER 2017 RELATIF À LA
FORMATION CONTINUE DES AGENTS CYNOPHILES DE SÉCURITÉ PRIVÉE

Public concerné

Agent Cynophile de Sécurité

Effectif maximum

Le nombre de participants est limité à 12
personnes par session.

Prérequis

Posséder un chien non classé en 1^{ère} catégorie et disposer de son carnet de vaccination.
Présenter une attestation d'assurance responsabilité civile.
Être titulaire du numéro de carte professionnelle Agent cynophile.
Être titulaire d'un certificat SST.

Durée

56 heures soit 8 jours de 7 heures.

Objectifs

Maintenir les compétences du binôme Maître-chien.

Conditions de formation

Théorie, mise en situation professionnelle.

Validation

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 aux épreuves écrites
Attestation maintien et actualisation des compétences
(délivrée par IESC Formation).

1^{re} partie : CONTRÔLES DES CONNAISSANCES

4h

Question à réponse ouverte ;
Correction.

2^e partie : RISQUE TERRORISME

13h

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes ;
Connaître les niveaux de risque associés ;
Connaître les différents matériels terroristes ;
Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroriste ;
Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes ;
Savoir entretenir sa culture de la sécurité ;
Se protéger soi-même ;
Protéger ;
Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention ;
Faciliter l'intervention des forces de l'ordre ;
Sécuriser une zone ;
Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger ;
Notions de secourisme « tactique » ;
Alerter les secours.

3^e partie : GESTES ÉLÉMENTAIRE DE PREMIERS SECOURS (Mac SST)

7h

Programme conforme au référentiel INRS Maintien et Actualisation des compétences du SST.

4^e partie : MAITRISER LA LÉGISLATION PROPRE À L'ACTIVITÉ CYNOPHILE

7h

Les dispositions du CSI ;
La réglementation relative aux formalités d'identification et d'usage d'un chien ;
La définition du chien comme arme par destination ;
Les conditions et les limites de la LD avec un chien.

5^e partie : CONNAISSANCE GÉNÉRALE DU CHIEN

4h

L'hygiène, l'habitat et l'entretien du chien ;
Les principales maladies ;
La vaccination ;
L'alimentation, l'hygiène corporelle, le pansage, les soins périodiques, le protocole de vaccination ;
L'hygiène de l'habitat, le lieu de vie, l'hygiène et la réglementation dans les transports ;
Urgences cynophiles.

6^e partie : OBÉISSANCE ET SOCIABILITÉ

7h

Les techniques d'obéissance ;
L'adaptabilité du chien envers son environnement ;
Les techniques du binôme maître-chien ;

7^e partie : MAITRISE DU CHIEN DANS LE CADRE DE LA LD

7h

Mordant, défense du maître, cessation, déconditionnement, frappe muselé et démuselé.

8^e partie : DÉTECTION DE PERSONNES ET OBJETS

7h

Organiser et dérouler une ronde en sachant utiliser les matériels canins ;
Mettre en œuvre les compétences nécessaires pour une bonne observation et interprétation du chien ;
Mettre en avant les connaissances nécessaires au développement des aptitudes sensorielles naturelles du chien de jour et de nuit, détection olfactive, visuelle et auditive ;
Mettre en œuvre la gestion et l'utilisation de son chien durant la ronde.